

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17206**

Intitulé

Croupier

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
CERUS casino academy	Gérant

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

334 Accueil, hôtellerie, tourisme

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le croupier/la croupière anime les tables de jeux traditionnels et de Poker d'un casino : Roulette Anglaise, Black-Jack, Stud Poker et Texas Hold'em Poker (les jeux les plus répandus en Europe).

Il ou elle manipule les jetons, distribue les cartes, fait tourner la bille dans le cylindre. Il ou elle est garant du bon déroulement de la partie. Il ou elle est en même temps animateur et arbitre. Il ou elle vise également la satisfaction et la fidélisation des clients. Il ou elle développe le pouvoir de concentration, le calcul mental rapide et la dextérité.

L'activité peut s'exercer en horaires décalés, les fins de semaines, les jours fériés ou de nuit ; le port d'une tenue à l'identité de l'établissement peut être requis.

L'activité implique la station debout prolongée.

Les principales activités sont :

A1 Organisation, mise en place et ouverture d'une table de jeux.

A2 Animation des tables de jeux, des parties.

A3 Gestion du déroulement d'un jeu, d'une partie.

- A1 La certification atteste que son titulaire maîtrise les opérations d'ouverture de sa table de jeu : Il, elle est capable de:

- Organiser et mettre en place sa table de jeu avec précision
- Vérifier l'état de conformité et de fonctionnement des matériels
- Accueillir et renseigner le client avec précision et élégance
- Définir et expliciter avec précision l'objectif du jeu, de la partie
- Présenter et expliquer clairement le fonctionnement et le déroulement de la partie, du jeu

- A2 La certification atteste que son titulaire est capable de :

- Animer les jeux, les parties
- Exécuter toutes les manipulations des jeux qu'il anime et conduit (Roulettes, Black Jack, Stud Poker, Texas Hold'em Poker)
- Mélanger, distribuer les cartes, lancer de billes, pousser les piles de jetons, positionner, repositionner, rejeter, récupérer, distribuer.

- A3 La certification atteste que son titulaire est capable de :

- Observer, d'analyser les phases du déroulement d'une partie ou d'un jeu et les comportements des joueurs
- Repérer les fautes des joueurs, les incidents de jeu et y remédier.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Casino

Cercles de jeux

Établissements de jeux

Structures intégrant un espace ou établissements de jeux (bateau de croisière par exemple)

Croupier/croupière

Employé(e) des jeux

Personnel technique des jeux

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1206 : Personnel technique des jeux

Réglementation d'activités :

Décret N°59-1489 du 22 décembre 1959, à l'article 8 aux 1er et 2ème paragraphes :

« Le directeur responsable du casino engage, rémunère et licencie directement, en dehors de toute ingérence étrangère, toutes les personnes employées à un titre quelconque dans les salles de jeux ; préalablement à leur entrée en fonction, ces personnes doivent être agréées par le Ministre de l'Intérieur. Le directeur responsable est tenu de congédier sans délai toute personne employée à un titre quelconque dans les salles de jeux à qui le Ministre de l'Intérieur aurait retiré l'agrément »

Les pré-requis pour obtenir cet agrément sont :

être âgé d'au moins 18 ans,

avoir un casier judiciaire B3 vierge,

être inscrit sur les listes électorales de sa commune de résidence et

être ressortissant de l'Union Européenne.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification se compose de trois blocs d'activités :

A1 Organisation, mise en place et ouverture d'une table de jeux.

A2 Animation des tables de jeux, des parties.

A3 Gestion du déroulement d'un jeu, d'une partie.

1° Après formation les candidats sont évalués selon les modalités suivantes a) Mise en situation réelle :

Ouverture d'un jeu tiré au sort par le Jury

Démonstration d'un jeu tiré au sort par le Jury

Séquences vidéos de déroulement de parties, de jeux et comprenant des erreurs d'animation et /ou de gestion d'une partie

Conditions d'admission : moyenne générale 10 et supérieure à 10 / 20

2° Par VAE :

Conditions à remplir : justifier d'une expérience, continue ou non, salariée, indépendante ou bénévole, d'une durée totale d'au moins 3 ans en rapport direct avec les activités de croupier, animateur de jeux, employé des jeux, technicien de jeux

Le candidat présente ses activités, ses expériences professionnelles lors d'un entretien avec le Jury

La certification est obtenue si les trois blocs de compétences sont validés.

Un certificat est remis pour chaque bloc obtenu.

En cas de non validation, et après délibération, le jury VAE valide le ou les blocs de compétences qu'il estime acquis

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 17206 - Réaliser les opérations liées à l'organisation, la mise en place et l'ouverture de sa table de jeux	Compétences attestées : <ul style="list-style-type: none">• Procéder à l'ouverture de sa table de jeu• Accueillir• Présenter le matériel, le but du jeu• Expliquer les règles, les principes et le déroulement du jeu• Souligner les conditions de participation• Préciser les possibilités du joueur Modalités d'évaluation : <p>Mise en situation réelle d'ouverture d'un jeu tiré au sort entre : Roulette anglaise, Black-Jack, Stud Poker, Texas Hold'em Poker (devant les examinateurs)</p> <p>Puis, lors d'un entretien, le candidat répond aux questions concernant l'environnement professionnel des casinos.</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 17206 - Maîtriser l'exécution de toutes les manipulations des jeux qu'il anime et conduit	Compétences attestées : <ul style="list-style-type: none">• Manipuler les cartes, dés, jetons• Annoncer les mises, les gains• Distribuer les gains• Procéder aux paiements Modalités d'évaluation : <p>Mise en situation réelle de démonstration d'un jeu tiré au sort : Roulette anglaise, Black-Jack, Stud Poker, Texas Hold'em Poker (devant les examinateurs) Le candidat, la candidate anime et organise le déroulement du jeu</p> <p>L'animation est suivie d'un entretien avec les examinateurs</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 17206 - Gérer les opérations et les phases du jeu, de la partie	Compétences attestées : <ul style="list-style-type: none">• Repérer, identifier et constater les erreurs, les incidents commises par le croupier et/ou les joueurs : paiement non conformes, mises arrachées, mauvaises manipulations, annonces non conformes...• Proposer les correctifs• Justifier ses choix Modalité d'évaluation <p>Séquences vidéos de déroulement de parties, de jeux et comprenant des erreurs d'animation et /ou de gestion d'une partie à la Roulette Anglaise, au Black Jack, au Stud Poker et au Texas Hold'em Poker. Le candidat, la candidate doit analyser après visionnement des séquences.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Président : Directeur CERUS CASINO ACADEMY Membres : 2 professionnels Directeur Pédagogique
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Président : Directeur CERUS CASINO ACADEMY •Membres : •2 professionnels •Directeur Pédagogique
En contrat de professionnalisation	X		Président : Directeur CERUS CASINO ACADEMY Membres : 2 professionnels Directeur Pédagogique
Par candidature individuelle	X		Président : Directeur CERUS CASINO ACADEMY Membres : 2 professionnels Directeur Pédagogique
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X		Président : Directeur CERUS CASINO ACADEMY Membres : 2 professionnels (parité employeur/salarié) Directeur Pédagogique

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 12 août 2013 publié au Journal Officiel du 27 août 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Croupier" avec effet au 01 mars 2008, jusqu'au 27 août 2016.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an avec effet au 4 janvier 2019 jusqu'au 4 janvier 2020.

Arrêté du 07 avril 2017 publié au Journal Officiel du 21 avril 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Croupier" avec effet au 27 août 2016, jusqu'au 21 avril 2019.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

100 certifiés par an en moyenne

<http://www.cerus.fr>

Autres sources d'information :

<http://www.cerus.fr>

<http://www.journaldescasinos.com>

CERUS CASINO ACADEMY**Lieu(x) de certification :**

CERUS casino academy : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Lyon]

CERUS CASINO ACADEMY LYON - 101, rue Montesquieu - 69007 LYON

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CERUS CASINO ACADEMY

82, rue de Clichy - 75009 PARIS

101, rue Montesquieu - 69007 LYON

23, quai de Paludate - 33800 BORDEAUX

46, rue des abeilles - 13001 MARSEILLE

19 boulevard de Nancy - 67000 STRASBOURG

Avenue de Moreau - 5000 NAMUR - BELGIQUE

Historique de la certification :